

LA FILIÈRE EN MOTS ET EN CHIFFRES

La filière de sécurité c'est :

50 000 emplois
en France

+ de 10 milliards d'euros
de chiffre d'affaires annuel

des leaders mondiaux

biométrie, sécurité urbaine, radiocommunications sécurisées, sécurité des transports terrestres, systèmes d'information et de commandement, cryptologie et sécurité des systèmes d'information...

7%
de croissance annuelle mondiale

de grandes problématiques d'avenir

cybersécurité, biométrie, sûreté aérienne, souveraineté numérique, ...

+ de 15%
des publications scientifiques mondiales

le Premier ministre et 11 ministres impliqués

LES CHAMPS DE SÉCURITÉ ET TECHNOLOGIES CONCERNÉS PAR LE CoFIS

Répondre à des missions aussi diverses que la protection des grandes infrastructures publiques ou privées, la sécurité du transport, le secours aux personnes, la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité, la gestion de crise ou encore la cybersécurité, telle est l'ambition du comité de la filière industrielle de sécurité (CoFIS).



PARTICIPEZ À LA FILIÈRE

Vous êtes une entreprise ouverte à un développement international

Vos contacts : Jean-Pierre Quémard (Airbus Defence & Space) et Thierry Campos (HGH), président et vice-président du groupe de travail « Stratégie export, normes et intelligence économique »

Vous êtes directeur de sécurité d'un opérateur, d'un groupe industriel ou d'une collectivité

Vos contacts : Patrick Espagnol (EDF) et Bernard Pappalardo (STSP², ministère de l'Intérieur), président et vice-président du groupe de travail « Expression des besoins »

Vous êtes directeur de recherche ou d'une équipe R&D

Vos contacts : Michel Robert (Université de Montpellier II), Jean-Pierre Tual (Gemalto) et Philippe Dejean (Safran), président et vice-présidents du groupe de travail « Recherche et Innovation »

FILIÈRE INDUSTRIELLE DE SÉCURITÉ

« Un dialogue public-privé renoué »

Fédérer les efforts de l'État, des collectivités territoriales, de l'industrie, de la recherche et des grands opérateurs publics et privés, pour développer des solutions de sécurité efficaces et mondialement reconnues, telle est l'ambition du comité de la filière industrielle de sécurité (CoFIS) mis en place par le Premier ministre en octobre dernier.

Avec 7 % de croissance annuelle, le marché de la sécurité est un marché très porteur, qui couvre des sujets aussi divers que la protection des grandes infrastructures publiques et privées, la sécurité des transports, la gestion des frontières, le secours aux personnes, la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité, la gestion de crise ou la cyber-sécurité.

Comme tous les comités de filière soutenus par le gouvernement, le CoFIS vise à promouvoir la compétitivité de nos grands groupes et PME, qui occupent sur le marché de la sécurité une place de premier plan mais où la concurrence s'affermirait. À ce titre, le CoFIS s'inscrit en parfaite cohérence avec le programme des investissements d'avenir et les travaux de la Nouvelle France industrielle.

Pour autant, le CoFIS a ceci de particulier qu'il porte sur un secteur sensible, avec des enjeux forts, sur le plan stratégique (garantir notre autonomie dans les secteurs les plus critiques), mais également sociétal (proposer des solutions conciliant harmonieusement sécurité et respect de nos libertés individuelles et collectives).

C'est pour garantir cet équilibre que le Premier ministre a souhaité coordonner lui-même cette nouvelle filière. La feuille de route est claire. Nous devons désormais la mettre en œuvre.

Pour l'industrie, le défi sera de s'unir pour proposer des solutions adaptées et conquérir les marchés étrangers. Pour l'État et les opérateurs, l'enjeu est tout aussi important. Au travers du CoFIS, les donneurs d'ordre publics et privés s'engagent à se projeter au-delà de l'urgence quotidienne pour développer une vision de leur besoin à moyen terme et permettre aux centres de recherche et à l'industrie d'orienter leur développement en conséquence. Il s'agit là d'un véritable changement de culture que seul un dialogue renoué entre l'ensemble des partenaires de la filière permettra. Le CoFIS est l'incarnation de ce dialogue.



Francis Delon

Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale



Pascal Faure

Directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Co-présidents du groupe de pilotage du CoFIS

LES OBJECTIFS DE LA FILIÈRE

Connaître nos forces et nos faiblesses

D'OÙ L'ON PART

- ▶ une filière forte de ses grands groupes et d'un tissu dense et extrêmement dynamique d'ETI et de PME
- ▶ un poids économique vraisemblablement sous-évalué
- ▶ une identification insuffisante des technologies critiques de sécurité

OÙ L'ON VA

- ▶ vers un observatoire économique de la filière pour identifier nos forces et faiblesses sur l'ensemble des segments du marché

Mettre la recherche et l'industrie au service de notre sécurité

D'OÙ L'ON PART

- ▶ des donneurs d'ordre publics et privés trop en prise avec le quotidien, sans vision de leurs besoins à moyen-terme
- ▶ une recherche académique et industrielle insuffisamment focalisée
- ▶ des solutions qui peinent à trouver leur marché

OÙ L'ON VA

- ▶ vers un dialogue renoué entre des donneurs d'ordre qui disent ce qu'ils veulent et des développeurs qui cherchent la façon la plus innovante, la mieux adaptée et la moins onéreuse d'y répondre

Mobiliser les financements publics sur des priorités ciblées

D'OÙ L'ON PART

- ▶ des financements éclatés entre de nombreux guichets non coordonnés
- ▶ un domaine scientifique en expansion mais un nombre restreint de projets dédiés à la sécurité proposés par les pôles de compétitivité
- ▶ une absence de priorités clairement identifiées

OÙ L'ON VA

- ▶ vers une articulation des différents guichets de financement pour le développement de démonstrateurs structurants, répondant à des priorités clairement identifiées

Soutenir la compétitivité française en Europe et dans le monde

D'OÙ L'ON PART

- ▶ une France bien positionnée en Europe et dans le monde, avec plusieurs leaders mondiaux dans les domaines de la sécurité aux frontières, de la gestion de l'identité et des contrôles d'accès, de la sécurité des transports et des réseaux
- ▶ mais soumise à une concurrence accrue

OÙ L'ON VA

- ▶ vers une stratégie coordonnée public-privée pour soutenir le développement d'une véritable politique industrielle de la sécurité en Europe et l'émergence d'un club France capable de conquérir les marchés étrangers

CONSEIL DES INDUSTRIES DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ



Hervé Guillou

Président du CICS

Vision et ambition partagées

Alors que les travaux de la filière de sécurité sont désormais lancés, trois priorités animent les industriels regroupés au sein du Conseil des industries de la confiance et de la sécurité (CICS):

- ▶ **Se doter d'une connaissance de l'évolution des besoins capacitaires** à moyen terme.
- ▶ **Consolider une vision partagée de la politique industrielle à mettre en œuvre**, en France et en Europe, pour développer le contenu technologique de la filière, conquérir les marchés export et protéger les domaines de souveraineté.

▶ **Concentrer les moyens financiers, publics et privés, nationaux et européens, sur des actions de R&D** et surtout sur des démonstrateurs qui constituent une étape indispensable pour proposer aux opérateurs de nouvelles solutions innovantes.

Autour du CoFIS, les industriels s'engagent aux côtés de l'État à transformer l'exigence de sécurité nationale en une ambition économique partagée, avec le souci constant d'équilibrer les ressources humaines, l'emploi des moyens technologiques et le respect de la vie privée.

COLLÈGE DES OPÉRATEURS ET UTILISATEURS NON-ÉTATIQUES



Patrick Espagnol

Préfet, Directeur de la sécurité d'EDF, Président du groupe de travail du CoFIS sur l'expression des besoins

La sécurité est une exigence forte de nos sociétés modernes ; elle doit accompagner le développement des technologies. Objet de nombreuses convoitises, le patrimoine des opérateurs publics et privés doit aujourd'hui être protégé contre de nouvelles menaces de plus en plus polymorphes et sophistiquées.

Pour ce faire, il importe que les besoins sécuritaires soient clairement définis et exprimés par ceux qui sont tenus de les satisfaire, afin que les développeurs de solutions

en soient pleinement informés. Il importe aussi que ces opérateurs puissent échanger avec l'État prescripteur sur leurs attentes et leurs difficultés afin que des dispositions pertinentes soient prises. Cette expression des besoins est essentielle et nécessite une attention particulière. Le CoFIS, par la diversité de ses membres et la mise en réseau de leurs compétences peut, sans nul doute, assurer les conditions optimales de ce dialogue.